

La Lettre de Saint Pierre de Chartreuse

édito



Sommaire

Vie Municipale

p 2

Budgets 2019

p 3 à 11

Vie Communale

p 12 à 17

Vie intercommunale

p 18 à 22

Vie Associative

p 23 à 25

Agenda & numéros utiles

p 26





Pour faire des économies, la Mairie ne distribue plus la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres. Elle est envoyée par mail aux personnes qui se sont préalablement inscrites auprès de la Commune via la newsletter:

www.saintpierredechartreuse.fr
Pour les personnes n'ayant pas
d'accès internet, des exemplaires
papiers sont disponibles en Mairie et
auprès des correspondants de
hameaux.

Prochaine publication de la lettre municipale :

Samedi 8 juin 2019

Le lundi 8 avril a été voté en Conseil municipal le budget pour l'année 2019. Ce

communales, de programmer les premiers investissements dont la Commune avait cruellement besoin et qui avaient été mis en suspens, et même de commencer à engager des projets de développement et d'aménagement du village.

nouveau budget permet, après deux années consacrées au redressement des finances

Dans cette Lettre municipale, un dossier complet, réalisé par Olivier Jeantet, Adjoint aux finances, détaille ce budget 2019, dépenses et recettes, que ce soit pour le fonctionnement ou les investissements.

Ainsi, l'année 2019 sera l'occasion notamment de :

- remettre en état les routes communales, et plus particulièrement de réouvrir la route du Col de Coq,
- rénover les équipements de la piscine municipale : changement de la bâche, réfection du bassin,
- mettre en oeuvre les dispositifs de protection des principaux captages d'eau potable de la Commune, afin de nous garantir une eau saine,
- protéger contre les risques incendie les hameaux des Cottaves et des Guillets,
- finaliser la réfection des toilettes publiques place de la Mairie,
- rénover le mur du cimetière,
- poursuivre le plan de rénovation de l'éclairage public, qui permettra à la fois de réduire les dépenses d'énergie de la Commune et d'adapter l'éclairage à nos besoins.

Il nous faudra toutefois, encore cette année, continuer à assainir la situation financière, notamment en procédant au rachat à l'EPFL de Savoie des deux locaux en portage depuis 2011, que sont l'appartement « Fenoy » Place de la Mairie et la Salle St Michel à Saint Hugues, pour environ 300 000 €.

Enfin, pour envisager les développements futurs du village, nous réaliserons cette année des études de positionnement touristique de la station de Saint Pierre de Chartreuse, de transformation/rénovation du bâtiment de l'Ancienne Mairie (avec notamment un projet de Maison de Santé), de reconversion de la salle Saint Michel en salle multi-activités 4 saisons, ou de réaménagement du Plan de Ville en accompagnement de la future Maison du Parc de Chartreuse / Office de tourisme dont la construction débutera en 2020.

Ces investissements seront rendus possibles grâce aussi au soutien technique et financier de nos partenaires institutionnels : la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, le Département de l'Isère, le Parc de Chartreuse, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Etat.

Tous ensemble, c'est ainsi un véritable projet de Territoire, ambitieux et équilibré, qui se déploie actuellement pour notre village-station de Saint Pierre de Chartreuse!

Stéphane GUSMEROLI Maire de Saint Pierre de Chartreuse

Vie Municipale

Retour sur les principales décisions des Conseils Municipaux du 8 avril et du 6 mai 2019

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie.

Finances

Le Conseil municipal a voté le 8 avril les budgets 2019 : budget principal, budget forêt, budget eau et assainissement.

Bâtiments

Le Conseil municipal a décidé de solliciter des subventions pour les projets de remise en état des équipements sportifs et de loisirs de la Diat et pour le projet de rénovation et transformation de la Salle Saint Michel en espace « multi-activités 4 saisons ».

Piscine municipale

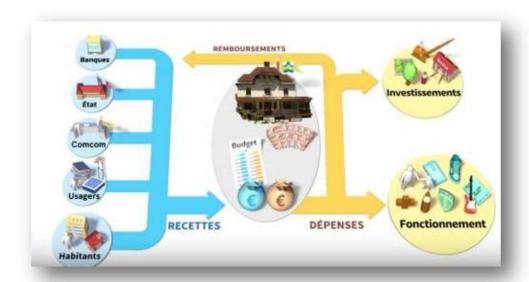
Le Conseil municipal a arrêté les périodes d'ouverture de la piscine et les tarifs qui seront appliqués cet été 2019. Ainsi, les modalités proposées par le Conseil des Jeunes en 2018 seront reconduites : les entrées/sorties lors de la journée resteront autorisées. Merci encore aux jeunes pour cette belle idée !

Dates des prochains conseils municipaux

3 juin 1er juillet 2 septembre

20h30 Salle du Conseil

Comment s'organise un budget communal?



Un budget est composé de recettes et de dépenses. Le budget prévisionnel d'une Commune se doit d'être équilibré entre dépenses et recettes (ie : les dépenses doivent être égales aux recettes).

Les recettes d'une Commune ont plusieurs origines :

- Les Banques : lorsque la Commune souscrit à un emprunt, la somme prêtée par la banque est une recette.
- L'Etat par les dotations et les subventions accordées
- La Communauté de communes par les dotations et subventions accordées
- Les habitants par les taxes locales.
- Les usagers par le paiement des services de la Commune qu'ils utilisent : piscine, bibliothèque, location, cantine, ...

Les dépenses, elles, adressent 3 types de finalités :

- Les remboursements d'emprunt relatifs aux emprunts déjà souscrits
- Les investissements qui sont des dépenses exceptionnelles relatives à la création ou au renouvellement d'équipements.
- Le fonctionnement, pour ce qui est de l'ordre du quotidien : le nécessaire pour le fonctionnement de la Commune et de ses services (entretien des équipements, matériel, personnel, subvention aux associations, énergie, ...)

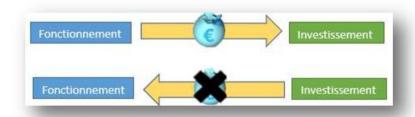
Chaque année, avant le 15 avril, les communes doivent soumettre au vote de ses conseillers municipaux :

- La validation des résultats comptables correspondant à l'exécution du budget prévisionnel qui a été voté l'année précédente. Cette validation est une validation complémentaire à celle des services de l'Etat qui contrôlent la régularité des comptes par le trésorier payeur.
- Le budget prévisionnel de l'année entamée, pour définir les recettes et les dépenses prévues.

Un budget communal se compose de 2 sections aussi bien pour les dépenses que pour les recettes :

- Le fonctionnement qui correspond à ce qui tient des opérations nécessaires pour la gestion cette catégorie
- L'investissement qui correspond à ce qui tient de l'achat de nouveaux équipements, ou au renouvellement d'équipement devenus obsolètes. (A noter que le remboursement des intérêts des emprunts souscrits entre dans cette catégorie).

La majeure partie des recettes sont des recettes de fonctionnement. Pour financer les dépenses d'investissement, il est nécessaire de transférer des crédits depuis le fonctionnement vers l'investissement. Les transferts ne peuvent être faits dans le sens inverse.



Les recettes correspondantes aux sommes empruntées aux banques ne peuvent servir qu'à financer de l'investissement.

La Commune gère ses finances à travers 3 budgets : 1 budget principal et deux budgets annexes (eau/assainissement et forêt).

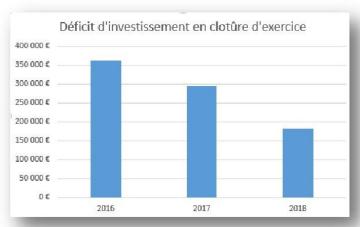
Vote de validation des comptes 2018 :

Les résultats 2018 dégagent un excédent de **327 046.92€** (à comparer avec celui de 2017 : 272 951.61€), qui est reporté sur le budget 2019.

Ce résultat s'explique par

- Des postes de dépenses qui ont globalement été inférieurs aux prévisions pour les raisons suivantes :
 - Des projets dont la finalisation a été repoussée
 - o Des provisions qui n'ont pas eu ou pas encore eu le besoin d'être utilisées
 - Des participations aux syndicats intercommunaux plus faibles qu'anticipées
 - Des économies
- Des recettes qui ont été globalement supérieures aux prévisions :
 - Des dotations qui ont été supérieures aux anticipations
 - Des recettes exceptionnelles à la piscine

Ces résultats permettent de continuer de réduire le déficit d'investissement qui était apparu avec la reprise la dissolution du SIVU ski alpin :



Etat de la dette au 1er janvier 2019 :

Aucun emprunt n'a été souscrit en 2018, la Commune se conformant aux préconisations du rapport de la Chambre régionale des comptes.

La dette actuelle du budget principal de la Commune s'élève à 1 687 362€ (contre 1 814 925€ au 1er janvier 2018).

Pour l'année 2019, l'annuité totale correspondant aux emprunts du budget principal s'élèvera à 187 000€.

A noter qu'en 2019, un prêt sera contracté de 303 000 €, pour le rachat de l'appartement « Fenoy » Place de la Mairie et de la Salle St Michel à St Hugues. Ces biens étaient en portage par l'EPFL Savoie depuis 2011, avec une échéance imposée en octobre 2019.

Taux d'imposition 2019 :

Le Conseil municipal a voté le maintien des impôts au niveau de 2018.

- Les dépenses de rattrapage auxquelles nous allons devoir faire face les années prochaines sont conséquentes et la santé de la Commune est encore très fragile
- la Chambre Régionale des Comptes préconisait de maintenir les taux en 2019.

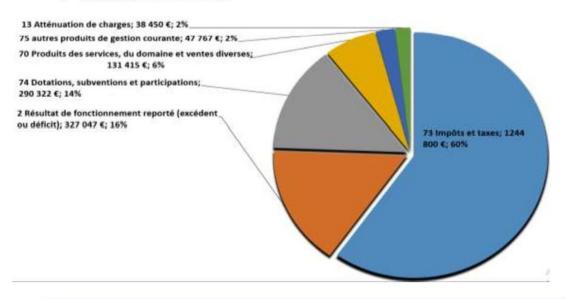
A noter:

- Certains foyers verront leur prélèvement réduit par l'application de la loi de finance 2018.
- L'Etat prend le relais pour assurer la totalité des revenus fiscaux de la commune.

Budget prévisionnel 2019 :

Le budget principal a été voté par le Conseil municipal. Ce budget se compose de la façon suivante : Le fonctionnement s'élève à 2 079 801€ et l'investissement à 1 380 595,00 €.

1. Recettes de fonctionnement :

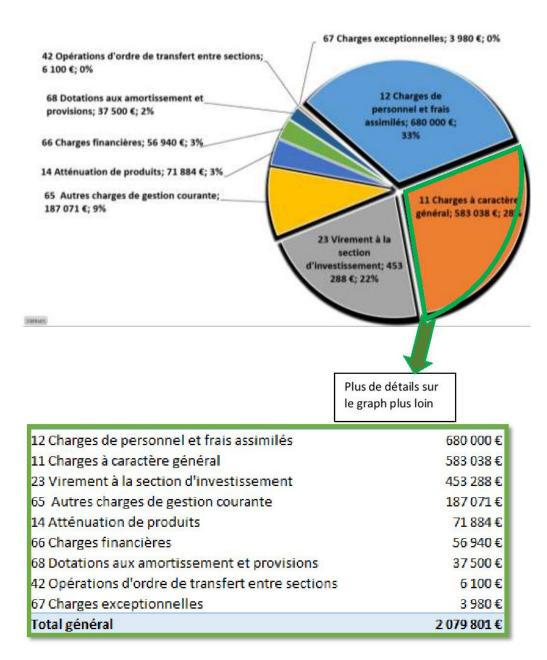


73 Impôts et taxes	1 244 800 €
2 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	327 047 €
74 Dotations, subventions et participations	290 322 €
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	131 415 €
75 autres produits de gestion courante	47 767 €
13 Atténuation de charges	38 450 €
Total général	2 079 801 €

Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

- 73 Impôts et taxe : ce sont les taxes locales
- 2 Résultat de fonctionnement reporté: c'est l'excédent de l'année précédente
- 74 Dotations, subventions, participations: ce sont les dotations et participations de l'Etat.
- 70 Produits de services, du domaine et ventes diverse: ce sont les recettes liées à des services payants de la commune: cantine, périscolaire, location des terrasses, entrées de la piscine, adhésions à la bibliothèque, paiement des avances de frais de secours sur les pistes de ski, ...
- 75 Autres produits de gestion courante : les loyers perçus des bâtiments loués par la commune (salles communales, bureaux du Parc, Poste, Bureau des guides) et versement du budget de la forêt (part des ventes de coupes de bois)
- 13 Atténuation de charges : ce sont les remboursements par l'assurance des congés maladie des employés municipaux

2. Dépenses de fonctionnement :



Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

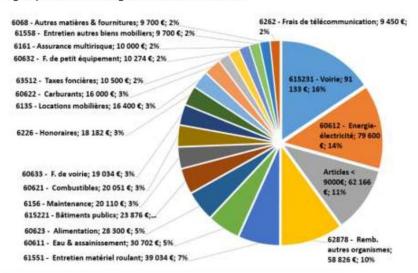
- 12 Charges à caractère général: les autres dépenses du quotidien: énergie, téléphone, eau, cantine, équipement, matériel et matériaux pour le travail des services, entretien des voieries, transports scolaires, taxes, ... (plus de détails donnés plus bas)
- 11 Charges de personnel et frais assimilés : ce sont les dépenses liées au personnel communal : scolaire, technique, administratif, bibliothèque. Ce sont les salaires et les cotisations.
- 23 Virement à la section d'investissement : somme destinée à équilibrer la section d'investissement
- 65 Autre charge de gestion courante : comprend les indemnités et cotisations pour les élus, les frais de délégations de service (entretien du Guiers, entretien de l'éclairage public, service incendie, solidarité, associations), le versement d'une contribution au budget eau pour l'équilibrer.
- 14 Atténuation de produits : est constitué de taxes d'équilibrage de ressources communales liées à la réforme de loi de finance locale 2009 (péréquations) et le reversement de dotations reçues et destinées à une compétence qui a été cédée.
- 66 Charges financières : ce sont les intérêts des emprunts
- 68 Dotation aux amortissements et provision : lié aux risques financiers encourus : procès en cours, ...

- 42 Opération d'ordre de transfert entre section : écriture comptable pour les études réalisées mais non suivie de projet
- 67 Charges exceptionnelles : pénalités de frais de justice suite à condamnation de la commune

2.1 Détail du chapitre 11 charges à caractère général :

Voici comment se répartissent les dépenses à caractère général du graphique précédent.

Pour permettre une meilleure lisibilité, les catégories représentant un total de dépenses inférieur à 9 000€ ont été regroupées en une catégorie « Articles < 9 000€ ».



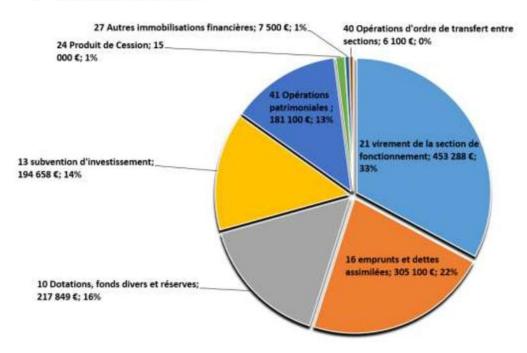
® 615231 - Voirie	91 133
® 60612 - Energie-électricité	79 600
® Articles < 9000€	62 166
⊕ 62878 - Remb. autres organismes	58 826
⊕ 61551 - Entretien matériel roulant	39 034
⊕ 60611 - Eau & assainissement	30 702
9 60623 - Alimentation	28 300
® 615221 - Bâtiments publics	23 876
⊕ 6156 - Maintenance	20 110
® 60621 - Combustibles	20 051
⊕ 60633 - F. de voirie	19 034
® 6226 - Honoraires	18 182
⊕ 6135 - Locations mobilières	16 400
60622 - Carburants	16 000
■ 63512 - Taxes foncières	10 500
® 60632 - F. de petit équipement	10 274
	10 000
⊕ 61558 - Entretien autres biens mobiliers	9 700
® 6068 - Autres matières & fournitures	9 700
® 6262 - Frais de télécommunication	9 450
Total général	583 038

Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

- 615231 Voirie: entretien des voiries et des abords: routes, canalisations, éclairage, déneigement, fauchage, marquage, ...
- 60612 Energie-électricité : dépenses d'électricité et d'énergie (hors carburant et granulés)
- Articles <9 000 : regroupement des dépenses des catégories inférieures à 9 000€
- 62878 Remb. autres organismes: avances de frais de secours, droits de survol de pistes de ski de fond (retard d'autres années), participation à la crèche, sous traitement d'ordures ménagères, participation forfaits ski enfants, sous traitement de permis de construire, frais de copropriété, ...
- 61551 Entretien matériel roulant : frais d'entretien de la flotte de véhicules
- 60611 Eau et assainissement : consommation d'eau
- 60623 Alimentation : essentiellement achat de nourriture pour la cantine scolaire et le périscolaire
- 615221 Bâtiments publics : dépenses d'entretien des bâtiments publics

- 6156 Maintenance : maintenance des équipements de la commune (chaudières/pompes à chaleur, ascenseur, ...)
- 60621 Combustible : granulés de bois pour chauffage
- 60633 F. de voierie : fourniture en matériel de voirie : regards, enrobé, panneaux de circulation, marquage au sol, ...
- 6226 Honoraires : paiement de frais d'études, de frais d'avocat.
- 6135 Locations mobilières : locations de matériel transportable : photocopieurs, standard téléphonique, engins de chantiers (plaque vibrantes, nacelles, ...), skis pour les écoliers
- 60622 Carburant : carburant utilisé pour les véhicules communaux
- 63512 Taxes foncières : taxe payée par la commune relativement à ses propriétés.
- 60632 F. de petit équipement : fournitures en petits équipements (pour travaux, ou matériel communal)
- 6161 Assurances multirisques : assurances pour les biens communaux
- 6158 Entretien autres biens mobiliers : entretien des biens déplaçables qui ne sont pas des véhicules.
- 6068 Autres matériels et fournitures : Achat de pièces pour réparation des véhicules.
- 6262 frais de télécommunication : abonnement des différentes lignes de téléphones de la commune.

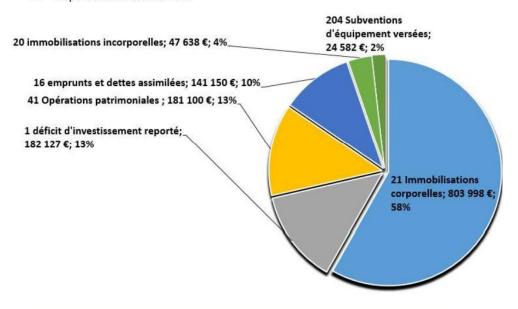
3. Recettes d'investissement :



Étiquettes de lignes	☐ Somme de pos 2019
21 virement de la section de fonctionnement	453 288 €
16 emprunts et dettes assimilées	305 100 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	217 849 €
13 subvention d'investissement	194 658 €
41 Opérations patrimoniales	181 100 €
24 Produit de Cession	15 000 €
27 Autres immobilisations financières	7 500 €
40 Opérations d'ordre de transfert entre section	s 6 100 €
Total général	1 380 595 €

Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

- 21 Virement de la section de fonctionnement : somme transférée depuis le fonctionnement pour assurer le remboursement du capital de la dette et l'équilibre du budget
- 16 : Emprunt et dettes assimilées : recette liée à la souscription de prêts. Écritures comptables liées à des versements de caution
- 10 Dotations, fond diverses et réserves : excédent de fonctionnement reporté, remboursement de TVA, taxe
- 13 Subventions d'investissement : subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département relatives aux opérations d'investissement engagées
- 41 Opérations patrimoniales : écritures d'ordre. Correspond au transfert de l'actif de la commune lié au SIVU vers l'EPIC.
- 24 Produit de cession : vente de terrain
- 27 Autres immobilisations financières : remboursement par le budget eau d'une annuité d'emprunt
- 40 Opération d'ordre de transfert entre sections : écriture comptable pour les études réalisées mais non suivie de projet (équilibrée par l'opération 42 en dépense de fonctionnement)
- 4. Dépenses d'investissement



21 Immobilisations corporelles	803 998 €
1 déficit d'investissement reporté	182 127 €
41 Opérations patrimoniales	181 100 €
16 emprunts et dettes assimilées	141 150 €
20 immobilisations incorporelles	47 638 €
204 Subventions d'équipement versées	24 582 €
Total général	1 380 595 €

Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

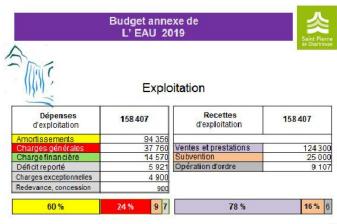
- 21 Immobilisations corporelles: investissement en biens matériels tels que les routes, le bâtiment (EPFL), ...
- 1 Déficit d'investissement reporté : déficit du budget d'investissement 2018 à absorber (reste du déficit du SIVU qui se résorbe au fur et à mesure)
- 16 Emprunts et dettes assimilées : somme destinée au paiement de l'annuité du capital de la dette
- 21 Immobilisations incorporelles : investissement en biens immatériels tels que les études (aménagements, voieries)
- 204 Subventions d'équipement versées : participation à des investissements réalisé par des organismes délégués : 4C
 (PLUI), SEDI (éclairage public)

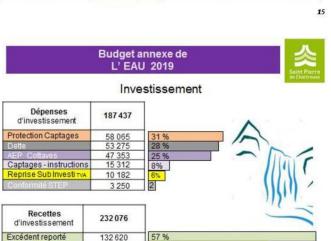
 $\label{lem:conseil} \textbf{Ce budget 2019 vot\'e par le Conseil municipal pr\'evoit notamment les projets et d\'epenses suivantes:}$

- 1. Pour s'inscrire dans le projet de Territoire du Cœur de Chartreuse :
 - Participation au projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (3eme année d'un programme sur 5 ans): 3000€

- 2. Pour améliorer l'accueil et le cadre de vie de tous :
 - Etude du projet d'aménagement du Coeur de village: 10 000€
 - Réfection des toilettes publiques de la salle des fêtes (qui n'a pas pu être réalisée l'année dernière) : 20 500€
 - Rénover l'éclairage public sur 3 ans (débuté en 2018)
 - o 2019: 5900€ de participation au SEDI
 - Faire réaliser un schéma d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite (qui n'a pas pu être réalisé l'année dernière): 2000€
 - Fleurissement du village: 2 450€
 - Amélioration des illuminations et décorations de Noël: 5 000€
 - Mise en place de l'adressage postal : 5 000€
 - Contrôle des poteaux incendie (l'ensemble sera réalisé en plusieurs années) : 3 600€
 - Instruction des demandes d'urbanisme : 6 500€
 - Amélioration de la défense incendie des Cottaves et des Guillets (cuve de stockage + borne): 42 225€
 - Mise en oeuvre d'un jardin pédagogique à l'école de Saint Hugues : 1 000€
 - Mise aux normes de la signalétique d'issue de secours à l'école : 1 000€
 - Achat de nappes insonores et matériel pour la cantine : 650€
 - Règlement des biens immobiliers acquis en portage en 2011 par la commune (appartement Fenoy + salle St Michel): 303 600€
- 3. Pour les routes et la circulation :
 - Aménagement de sécurité et réduction des vitesses des routes et rues du village, marquages de stationnement :
 8000€
 - Réalisation des travaux de reprise des affaissements des routes suite aux fortes pluies de l'hiver 2017/2018 : Route de Perquelin, Pajonnière, ... : 126 000€
 - Organisation du déneigement communal : 38 000€
 - Achat de matériel pour le déneigement (chaines, étrave) : 7 500€
 - Remise en état de la zone d'éboulements de la route du Col du Coq : 198 000€
 - Elagage au-dessus des routes et des chemins : 700€
- 4. Pour renforcer les liens sociaux, et écouter les besoins des jeunes et accompagner les anciens :
 - Réalisation d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants: 1000€
 - Animation du Conseil des Sages (repas des jeunes sages): 500€
 - Animation du Conseil des Jeunes (réalisation d'une fresque de street art) : 750€
 - Réalisation d'un columbarium au cimetière de Saint Hugues de Chartreuse : 2 500€
 - Entretien des cimetières de Saint Pierre et Saint Hugues : nettoyage, élagage, ... : 1 500€
 - Remise en état du mur du cimetière : 19 000€
- 5. Pour donner accès à la culture et des animations pour tous :
 - Soutenir les Associations: 30 000€
 - Programme d'évènements 2019 : 6 500€
 - Mise en place d'un partenariat avec l'école de musique de Saint Laurent du Pont : 2 000€
 - Réparation du jeu de boule: 300€
 - Animation du jumelage avec la caserne de Varces et Commémorations militaires : 500€
- 6. Pour développer le tourisme quatre saisons :
 - Définition d'un projet de développement touristique : 30 000€
 - Bâche de la piscine: 16 000€
 - Serrures de casiers piscine : 5 300€
 - Travaux bassin de la piscine : 15 500€
- 7. Pour protéger l'environnement et mettre en œuvre la transition énergétique
 - Amélioration de la performance énergétique de l'école des 4 montagnes : remplacement de fenêtre, volet, stores, porte : 7 700€
 - Achat et installation de boutons poussoirs sur les fontaines: 575€

Budgets annexes eaux et forêts 2019



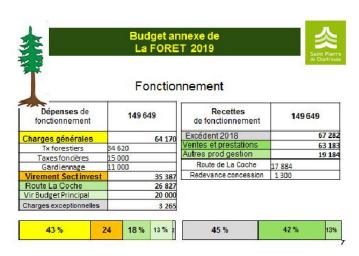


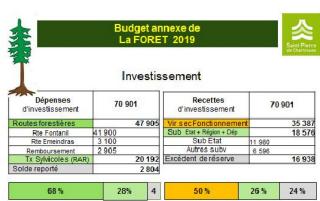
Il faut souligner la précarité de la section d'exploitation en raison du rapport entre la nécessaire dépense pour les amortissements (94 356 €) plus les charges récurrentes (37 760) € et les ressources des redevances en eau potable/assainissement reversées par la SAUR ainsi que les recettes de branchements :(124 300 €).

La section d'investissement présentée en suréquilibre (+ 44 594 €) permettra au cours de l'exercice d'ajuster les dépenses d'investissement à la réalité des travaux prévus pour l'amélioration du dispositif en eau potable (hameau des Cottaves) et pour la protection des captages des sources de Fontaine Noire, du Cucheron et du Banchet et d'envisager une première étape pour l'assainissement des Egaux.

La protection incendie (contrôle et renouvellement des poteaux d'incendie), liée aux infrastructures d'eau, est assurée par le budget principal.

Maurice Gonnard





Ce budget, tout en retenant les priorités indiquées par l'ONF, quant aux travaux forestiers, participe aux recettes du budget général à hauteur de 20 000.00 € pour les travaux prévus sur la route du col du Coq, qui est également une route à usage de desserte forestière. D'autres travaux seront à envisager sur cette route, afin de pallier les dégradations situées en amont de la zone de glissement.



Premiers travaux de dégagement de la route du Col du Coq

QUAND LA NEIGE et LE VENT S'EN MELENT!



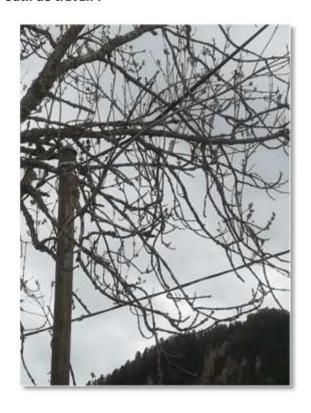
Avril, fidèle à sa réputation, ne nous a pas épargné. Successivement il y eut au début du mois cette chute de neige de printemps, très lourde, puis les rafales de vent les 24, 25 et 26 avril classant notre département en alerte orange. Les conséquences, nous les connaissons bien : arbres renversés, branches cassées, lignes électriques et téléphoniques coupées. Les services d'ENEDIS et d'ORANGE responsables de la maintenance de leurs réseaux devant faire face à une multitude d'appels dans le département n'ont pas pu intervenir toujours aussi rapidement que nous le souhaitions dans notre commune. Il faut savoir qu'Orange n'intervient pas pour rétablir une ligne si le site n'est pas accessible, comme lorsque il est encombré par une densité de branchages trop importante. Ce qui fut le cas récemment à Brévardière par exemple.

Le devoir de chaque propriétaire: Elaguer les arbres qui sont sur son terrain dès l'instant où une ligne est prise par des banchages. Ne pas attendre l'incident pour le faire. Si un propriétaire n'est pas en mesure de le faire, il peut le faire faire soit par un ami, un voisin soit par une entreprise privée de saint Pierre de Chartreuse. En téléphonant à la Mairie on peut avoir des renseignements à ce sujet.

Les branches coupées peuvent être gardées par le propriétaire sinon elles doivent être transportées à la déchèterie d'Entre-Deux-Guiers.

En cas de négligence, après signalement et avertissement, la commune prendra l'initiative de faire dégager la ligne encombrée puis d'envoyer la facture au propriétaire récalcitrant.

N'oublions pas qu'une ligne téléphonique coupée, c'est une source de désagrément pour plusieurs habitants, ce peut être un risque grave pour la sécurité des personnes qui ne pourraient plus appeler des secours, c'est aussi un handicap important pour ceux dont la ligne téléphonique est un outil de travail!



Elaguer chez soi, c'est être responsable et solidaire de ses voisins!

Maurice Gonnard

Ramassage des Encombrants SECTEUR 2 (Est, Sud et Ouest)

Le service des encombrants interviendra le lundi 27 mai 2019

Secteurs concernés

Est : Perquelin, Les Antonins, Mollard-Bellet, Gontière, Mollarière, Majeure, Marchandière, Brévardière

Sud : Garcinière, Les Michons, Les Epallets, Gérentière,

St Hugues, Les Egaux, Cherlieu, Michallets, Ouest: Les Cottaves, Les Revols, Les Guillets, Gerbetière, Les Marrons, Martinière, Morinas, Grand Logis, Surchargeat.

Procédure à suivre

- 1-S'inscrire à la Mairie au plus tard le samedi 25 Mai avant midi.
- 2- Indiquer la nature et le poids approximatif de l'encombrant (maximum 50Kg environ)
- 3- Déposer l'encombrant le samedi ou dimanche qui précède le ramassage, en limite de sa propriété. Le regroupement des encombrants serait une bonne solution si chaque dépôt correspondait bien aux critères de ramassage. Mais étant donné qu'une telle organisation risquerait d'être une incitation à déposer des encombrants anonymement d'une part et parfois hors des caractéristiques d'enlèvement d'autre part, la déclaration à la Mairie et le dépôt en limite de sa propriété sont impératifs.

Maurice Gonnard



Signalez les dégradations des chemins

Alors que vous empruntez un chemin de randonnée ou un chemin forestier en courant, à vélo ou à pieds, vous faites le constat d'une dégradation : Un pont a perdu certains de ses éléments, des ornières profondes creusées par des roues d'engin sillonnent le chemin, un tronc obstrue le passage, la végétation a repris possession de la voie, un affaissement s'est produit, un cours d'eau s'est installé, dévié par des obstacles ...

Prenez une photo et notez les coordonnées de l'endroit, puis faites suivre ces éléments à la mairie.

Ceci permettra à la commune de connaître ces

dégradations et d'agir, soit en intervenant, soit en relayant l'information aux autorités compétentes.

Olivier Jeantet



Affouage 2019

L'opération d'affouage menée en 2018 fut une vraie réussite. Il est proposé de renouveler l'opération pour cette année 2019, en proposant aux Chartroussins une nouvelle coupe d'environ 50 m3.

Les bois coupés par l'ONF (hêtres ou fayards) seront acheminés sur le parking de l'ancien télésiège du Battour. Ce nouveau lieu a été retenu afin de réduire les nuisances sonores pour le voisinage et offrir une meilleure sécurité pour le sciage et les manipulations des grumes, sur une plate-forme plus grande. Selon le nombre d'affouagistes, le volume de chaque lot devrait être de 2 à 4 m3.

Pour bénéficier d'un lot de cette coupe de bois de chauffage, l'affouagiste devra :

- être habitant de Saint Pierre de Chartreuse
- ne pas être propriétaire d'une forêt de plus d'un hectare
- être le seul bénéficiaire de sa famille
- s'engager à ne pas revendre le bois coupé
- indiquer son quotient familial.

Pour vous inscrire, il vous faut passer en mairie et remplir le formulaire d'inscription, avant le 30 juin 2019.

De plus amples informations (volume, calendrier, prix, ...) vous seront communiquées dans le journal municipal du mois de juin.

Une coupe d'affouage n'est pas seulement une opération technique, c'est aussi un moment de convivialité et d'entraide. Pour rappel, pour des raisons de sécurité, il ne faut jamais être seul lors des coupes de son bois.

Maurice Gonnard

L'eau en Chartreuse

Le collectif « A Eau C avenir de l'eau en Chartreuse » a prévu sa réunion mensuelle décentralisée à St Pierre de Chartreuse, le mercredi 15 mai de 19h à 21h, salle du Conseil Municipal. Tous les Chartoussins intéressés sont invités à la Mairie, salle du Conseil ce 15 mai 2019. Après une brève présentation du collectif et de la situation locale, le sujet de cette soirée portera principalement sur la ressource en eau, la tarification et les modes de gestion. (Il est de tradition que chacun des membres du collectif apporte à partager boisson ou aliments.) Votre intérêt pour cette question nous intéresse!



Travaux d'élagage

La société GRDE procédera à des travaux d'élagage autour des lignes électriques haute tension de la commune à partir du 6 mai 2019.

Ces travaux ont pour objectif d'assurer la sécurité des habitants et des ouvrages, ainsi qu'à améliorer la qualité de fourniture d'électricité sur la commune.





MAIRIE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Tél: 04 76 88 60 18 - Fax: 04 76 88 75 10 accueil@saintpierredechartreuse.fr

MISE EN LOCATION
DU « LOCAL ACCROBRANCHE »
+ TERRAIN ATTENANT, A LA DIAT
POUR UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE
OU COMMERCIALE





REPONDRE AVANT LE 22 MAI 2019, EN PROPOSANT UN LOYER (AVEC AUSSI ASSURANCE A CONTRACTER, ET CHARGES ELECTRICITE ET EAU A PREVOIR EN PLUS)

Un jardin à l'école

Le printemps est là, c'est le moment de passer à l'action.

« Le jardin suscite tous les sens. Certaines plantes par leur forme ou leur couleur nous en mettent plein la vue, d'autres ont des senteurs raffinées des fois méconnues, ou encore chatouillent nos papilles gustatives. Leur feuillage est parfois duveteux, lisse ou piquant. En attirant les oiseaux, les fleurs ou les arbustes à baies qui nous enchantent. »

Qui?

Les animatrices du périscolaire, Geneviève, Akila et Eve ainsi que les enfants et les « anciens » présents aux TAP, la classe de petite (PS) et moyenne section (MS) avec leur maitresse Caroline et le cuisinier Damien se lancent dans la réalisation d'un jardin.

Pourquoi?

Nous avons choisi de réaliser ce projet pour permettre aux enfants et aux adultes :

- D'observer la nature et le temps qui passe ;
- De connaître l'origine des aliments qui arrivent dans leur assiette et le travail fourni pour y arriver;
- D'éveiller leurs sens,
- De favoriser la convivialité et les projets collectifs.
- De sensibiliser à la protection de l'environnement.

Où?

Nous avons choisi de mettre en valeur le terrain situé à côté du restaurant scolaire. La création du jardin est en continuité avec la réalisation de la mare.

Quand?

L'installation du jardin aura lieu sur la période de mai à juillet 2019. Principalement sur le temps du jeudi après-midi pendant les TAP de 15h45 à 17h30 (périscolaire) et pendant le temps de classe pour les PS et MS.

Comment?

Notre jardin sera divisé en deux parties.

lère partie : Jardin des 5 sens, avec la réalisation de carrés potagers, un hôtel à insectes, une mangeoire à oiseaux et un mur musical. Il y aura aussi plus tard une cabane d'observation

Dans les carrés potagers nous allons planter des fleurs (principalement des vivaces) en lien avec chaque sens.

2ème partie : Jardin potager, avec la réalisation de plantations au sol dans l'objectif de récolter des légumes pour le restaurant

Dans cette partie, nous allons installer 3 bacs de composts que la communauté de commune nous finance. Dans ce compost nous mettrons uniquement les déchets d'épluchures de légumes ou fruits crus.

1 bac remplit de matière sèche : copeaux, feuilles mortes. 1 bac avec les déchets : uniquement des épluchures de légumes

1 bac de maturation : pour stocker le compost mature

Pour la réalisation du jardin de l'école, nous avons besoin de vos dons, voici deux listes, une liste de matériel et une liste de plantes.

Liste de matériel :

- Casserole en métal
- Passoire en métal
- Couvercle en métal
- Couverts en métal ou en bois
- Xylophone
- Triangle de musique
- Clochette
- Tube PVC
- Pot en terre
- Bambou
- Cabane à oiseaux
- Jante de vélo
- Jante de voiture
- Bouchons en plastique

Liste de plantes (graines / bulbes) :

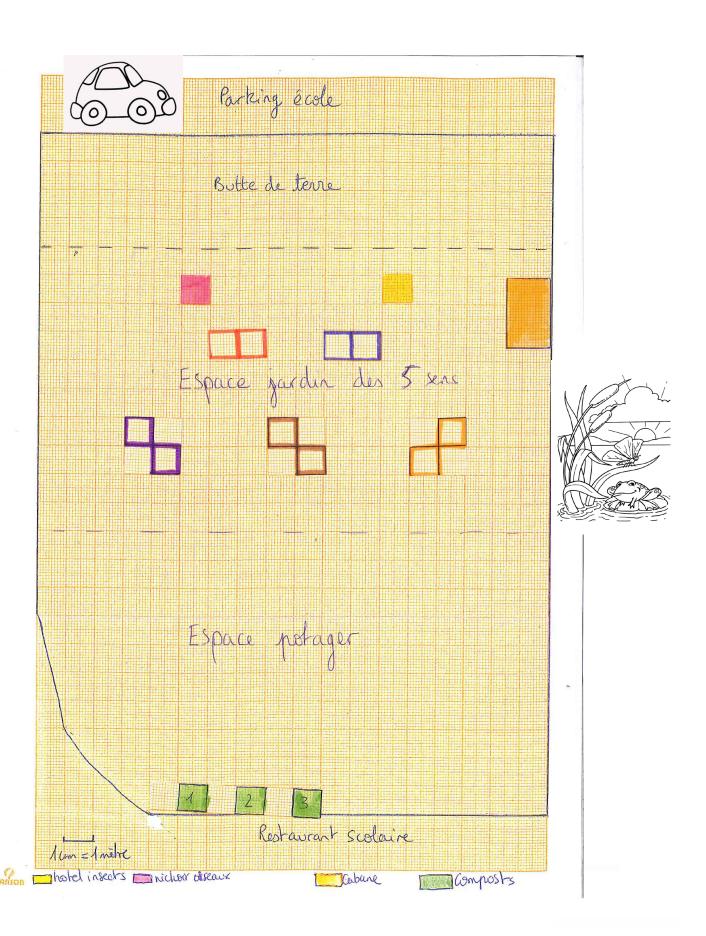
- sarriette
- capucines
- onagre
- violettes
- bourrache
- soucis
- ciboulette
- rosier
- lavande
- thym - verveine
- cassis
- guimauve
- basilic
- tournesol
- coquelicots
- menthe des cerfs
- serpolet
- persil
- sauge
- menthe poivrée
- radis
- fraises
- salades
- haricots
- choux
- pomme de terre
- courgettes

Vous pouvez déposer vos dons au périscolaire ou auprès des enfants scolarisés à l'école des 4 montagnes.

Merci de votre aide

Eve Sartori pour l'équipe periscostpierre@orange.fr 06.87.41.89.45







INFOS PRATIQUES

BUS

Des navettes gratuites sont mises en place dans les différentes villes et desserviront les différents lieux de visite. Pour les emprunter, vous devez vous inscrire en ligne sur www.fetesdelachartreuse.fr

ÉVÈNEMENTS (# SUR

INSCRIPTION

Certains évènements, signalés par une puce, nécessitent que vous vous inscriviez au préalable. Pour ce faire, rendez-vous avant le 3 juin 2019 sur www.fetesdelachartreuse.fr. Attention, les places sont limitées.

CONCOURS GASTRONOMIOUE

Retrouvez les modalités d'inscription aux concours sur www.fetesdelachartreuse.fr.

www.fetesdelachartreuse.fr

JEUDI 6 JUIN

CAVES DE LA CHARTREUSE



9h45......Visite «5 sens» - 14 personnes ;

15h30 Visite «Classe cocktall» - 14 personnes ;

14h30 Visites commentées de l'exposition de 15h30 Nadège Druzkowski «Un désert au coeur du monde» par l'artiste - 20 personnes;

16h30 Temps de dédicace du livre de Nadège Druzkowski.

ENTRE-DEUX-GUIERS

20h30 Cin'échange autour du film de Nadège Druzkowski et Carlo D'Alessandro « Un désert au coeur du monde» au cinéma le Montcelet.

VOIRON

Exposition photo des fêtes de la Santa Tecla-Tarragone du 4 au 8 juin Restaurant les Archers, le Bistrot des Dames, le C4, Chez Jules, le Repaire,

le Bistrot des Dames, le C4, Chez Jules, le Repaire, le Schuss, El Kitapena, Café Martel, le Saint Bruno.

VENDREDI 7 JUIN

CAVES DE LA CHARTREUSE



9h45......Visite «5 sens» - 14 personnes,

15h30 Visite «Classe cocktall» - 14 personnes.

SAINT-LAURENT-DU-PONT

8h30 - 12h . . . Exposition à la mairie de gravures 13h30-17h30 anciennes de Marc Pessin, graveur et plasticien de St-Laurent-du-Pont, sur le thème de la Chartreuse (Fourvoirie, massif, chartreux, etc...) du 3 au 14 juin ;

14h30 Visites du site de Fourvoirie par les oeuvriers 17h30 de Fourvoirie grâce à un nouveau parcours qui contournera l'ensemble des ruines :

18h Concert de Cors des Alpes, site de la chapelle ;

18h - 20h Jeux et animations familiales, sportives et théâtrales. Déambulations musicales de cors des Alpes et Batucada;

20h Concert du groupe Grey/beard (Blues/Indie-folk);

20h30. Repas en plein air autour de la Chartreuse Réservations à l'office du tourisme de Saint Laurent du Pont. 04.76.06.22.55 ;

21h30 Concert du groupe Dazzie.

VOIRON

Exposition photo des fêtes de la Santa Tecla-Tarragone du 4 au 8 juin Restaurant les Archers,

le Bistrot des Dames, le C4, Chez Jules, le Repaire, le Schuss, El Kitapena, Café Martel, le Saint Bruno.

SAMEDI 8 JUIN

CAVES DE LA CHARTREUSE

9h45...... Visite «5 sens» - 14 personnes.

ENTRE-DEUX-GUIERS

..... Visites guidées d'Alguenoire 10h30 site de production des liqueurs Chartreuse et de la grange 12h 13h30 cartusienne du XVII⁶¹⁰ siècle 15h et des étangs Bethenod ; 11h30Apéritif offert par la municipalité; 12h..... Concours gastronomique

13h - 16h Animations dans le cœur du village avec l'accordéoniste Philippe Fournier, la Bagad Menez Gwenn (musique bretonne cettique) ainsi que la jeune chanteuse Marie Clauzel.

et dégustation par le jury ;

AMFRICAN POLA

- 2 d de Chartreuse Verte
- 2 d de Camparl
- 8 d de Tonic
- Quelques gouttes d'Elbir Végétal
- Glacons

©Stéohane Couch

DIMANCHE 9 JUIN

CAVES DE LA CHARTREUSE

9h45......Visite «5 sens» - 14 personnes.

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

9h-11h30 Randonnée découverte des plantes de 🤇 Chartreuse - groupe de 12 personnes -10€ - départ place de la mairie ;

9h-17h Diffusion de lectures silencieuses sous casques, salle des arts ;

9h-17h Exposition de textes poétiques ;

11h..... Concours de gastronomie chartrousine ;

14h-17h Ateliers d'initiation aux plantes de Chartreuse, salle des arts ;

17h Finale du concours gastronomique ;

19h Remise des prix du concours gastronomique à la salle des fêtes ;

19h30..... Spectacle d'Improvisation à la salle des fêtes :

21h30..... Lâcher de lanternes chinoises, terrasse de la salle des fêtes.

SAMEDI 8 JUIN

VOIRON

Exposition photo des fêtes de la Santa Tecla-Tarragone du 4 au 8 juin Restaurant les Archers, le Bistrot des Dames, le C4, Chez Jules, le Repaire,

Déambulation en fanfare dans les rues de la ville depuis la place de la République jusqu'aux Caves de la

le Schuss, El Kitapena, Café Martel, le Saint Bruno;

Chartreuse;

20h......Soirée concert avec la fanfare électrique, les finalistes des tremplins Trema-Tremix et le groupe Bigre / Buvette et petite



OStéphane Couchet







Amenez vos graines pour faire des échanges!

www.parc-chartreuse.net

Pour la 22ème année consécutive, Saint-Laurent-du-Pont fête le printemps en accueillant, le **dimanche 12 mai** son traditionnel Marché aux fleurs et de l'artisanat.

De 8 h à 18 h, profitez d'un large choix de plantes d'extérieur et d'intérieur, ainsi que des conseils éclairés de nos horticulteurs, pour agrémenter vos massifs, relancer vos potagers ou décorer votre foyer.

L'artisanat aura également toute sa place grâce à la présence d'une vingtaine d'exposants dont les créations de bijoux, d'objets en bois ou en cuir, ou de poteries, vous donneront des envies de faire ou de vous faire des cadeaux!

Pour animer cette journée, l'Office de tourisme Cœur de Chartreuse a concocté un programme d'animations et d'ateliers fourni : concerts, ateliers créatifs pour les plus petits, mais aussi découverte des techniques du compostage et de la vie du cincle plongeur. Dans une ambiance conviviale, la mairie vous invite à son habituel apéritif à 11 h 30.

Le programme complet est à votre disposition à l'office de tourisme.

Le marché et ses animations se dérouleront dans le centre-ville de Saint-Laurent-du-Pont, sur la place du marché (avenue Charles De Gaulle), et bien sûr, l'accès est gratuit!

En amont de cette journée, le Parc naturel régional de Chartreuse animera, le vendredi 10 mai à 20 h, une réunion publique consacrée aux réalisations et aux perspectives du projet de redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalier et ornemental de Chartreuse. Rendez-vous à la Maison des associations à Saint-Laurent-du-Pont, amenez vos graines pour faire des échanges!



Formation compostage-paillage

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse organise une session de formation gratuite au compostage-paillage



Le Samedi 11 mai 2019, 9h -12h

Inscription préalable obligatoire auprès du service déchets de la CCCC au 04.76.66.65.24 ou à <u>p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr</u>



FORUM « ACCÈS AU LOGEMENT »

Dans le cadre de la Semaine Nationale du Logement des Jeunes, le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) et la Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan organisent, à destination des jeunes 16-30 ans, un FORUM « ACCÈS AU LOGEMENT » le :

Mardi 21 mai 2019 de 13h30 à 16h30 dans les locaux de la Maison de l'Emploi 40, rue Mainssieux à Voiron

L'objectif de cette action : sensibiliser les jeunes sur la question du logement : anticiper l'accès, les démarches administratives, informer sur les droits et les devoirs, ...

Pour répondre aux questions seront présents : l'UNCLLAJ (Union Nationale des CLLAJ), l'ADIL, Action Logement, la Résidence Jeunes les Noyers Verts de Voiron, le CCAS de Voiron, la MACIF, les bailleurs sociaux.

Référente de l'action

Geneviè∨e NAIN - Conseillère Emploi Formation Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

Tél.: 04 76 93 17 18

www.emploi-paysvoironnais.org





OFFRES D'EMPLOI

- Oréade restaurant recherche un serveur H/F
- Devenir assistante maternelle : la demande sur notre secteur est assez importante et permettra d'assurer un revenu stable à une personne qui souhaiterait s'installer sur Saint Pierre de Chartreuse. Pour tout renseignement merci de contacter le relais d'assistante maternelle "A petits pas" à St Laurent du Pont : 04 76 55 44 41 (Permanences téléphonique le lundi de 15h à 17h, le mardi de 14h à 15h30 et le vendredi de 11h30 à 12h30). ram.cccg38@orange.fr

Pour plus d'informations: http://www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi

Vie associative

L'association Pic Livre tiendra son Assemblée générale ordinaire le

> Mardi 14 mai 2019 à 19h30

> En salle du Conseil





Vie associative





Le Festival des Arts du Récit en Isère se déroule cette année du 10 au 25 mai et propose plus d'une centaine de rendez-vous avec des conteurs et des musiciens, pour les petits comme pour les adultes, en tous lieux.

Le Musée Arcabas en Chartreuse et la bibliothèque municipale de St Pierre de Chartreuse vous invitent à une balade contée

Dimanche 19 mai, à partir de 10h

En compagnie de la conteuse Virginie Komaniecki nous remonterons le cours de La Rivière à l'envers, d'après le roman de Jean-Claude Mourlevat, sur les traces de Tomek et de Hannah, partis à la recherche de la rivière Qjar dont l'eau est si pure qu'on dit qu'elle empêche de mourir.

Rendez-vous à St Hugues, devant le musée, à 9h45 pour une balade d'environ 4 heures autour de St Hugues.

Une balade facile, jalonnée de nombreuses haltes, pour tous à partir de 8 ans, gratuite. Prévoir des chaussures confortables, un vêtement chaud ainsi qu'un pique-nique. Une aventure pleine de poésie et de gaieté!

Inscription : bibliotheque.st.pierre@gmail.com **Programme complet :** www.festival.artsdurecit.com

Vie Associative

Chartreuse Trail Festival du 30 mai au 1er juin

La fête du Trail en Chartreuse vous accueille les 30, 31 mai ainsi que le 1er juin 2019 à Saint-Pierre-de-Chartreuse!

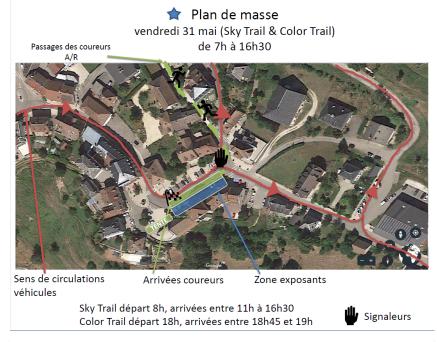
Venez découvrir le concept original et innovant développé par la Station de Trail de Chartreuse et Raidlight.

Cette année sera la 8ème édition du Chartreuse Trail Festival. L'occasion pour cet événement trail de continuer sa croissance et de s'affirmer comme un challenge

référent de la saison!

Les places de parking côté Office de Tourisme et Salle des fêtes seront bloquées par arrêté municipal durant la journée du vendredi 31 mai.

La rue devant la Mairie (cf le plan ci-joint) sera fermée à la circulation pour toute la journée du samedi 1er juin.





Calendrier Événements à venir

• Mardi 14 mai

Assemblée générale de Pic Livre 19h30 Salle du Conseil

• Jeudi 16 mai

Atelier d'écriture "L'Attrape Mot" de 18h à 20h30 - Chez Claire Bélanger - Les Egaux

Vendredi 17 mai

Soirée cinéma "Les Courts du Coin" - Bruits de court 20h00 Salle des fêtes St Pierre de Chartreuse

· Samedi 18 mai

Musée Arcabas en Chartreuse :

11h30 : Visite guidée "Arcabas, les premières années" 16h : Visite guidée de la Prédelle

Musée de la Grande Chartreuse :

20h : Renconres St Bruno : Silence et hyperconnexion

Dimanche 19 mai

Balade contée "La rivière à l'envers" - St Hugues 10 heures : rendez-vous devant l'église

• Dimanche 26 mai

Après-midi bien-être : Marche nordique, conseils diététiques, sophrologie 14h à 18h

• Jeudi 30, vendredi 31 mai et samedi 1er juin

Chartreuse trail festival

• Du 5 au 9 juin

Les Fêtes de la Chartreuse

Chartreuse Terminorum

• Du 21 mars au 21 septembre 2019

Exposition Les Animaux d'Arcabas Ouverture le lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le mardi Musée Arcabas en Chartreuse - St Hugues

Vous organisez une animation sur St Pierre, et vous voulez figurer sur ce calendrier : merci de nous transmettre les informations à communication@saintpierredechartreuse.fr

Numéros Utiles

Mairie

04 76 88 60 18 Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h www.saintpierredechartreuse.fr

Agence Postale Communale 04 76 53 01 30

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h

Bibliothèque

04 76 50 34 81 Ouvert le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h et le Samedi de 10h à 12h

Crèche "Fées et Lutins" 04 76 88 65 40

École des 4 Montagnes 04 76 88 63 87 Cantine 04 38 02 05 52

Cantine 04 38 02 05 52 Accueil périscolaire 06 87 41 89 45

A.D.M.R (Aide à domicile) St Laurent du Pont 04 76 06 44 14

Taxi de Chartreuse 06 84 83 88 54 Centre Social St Laurent du Pont 04 76 55 40 80

Infirmières Libérales 06 87 61 39 04

Kinésithérapeute M. Loic Dupuis 06 38 02 53 73

Médecin

Dr. Fanny Arnoux 04 76 56 73 80 06 03 99 56 30

Pharmacie

Rejoignez-nous!

facebook.

Dr.Sophie Mottet 04 76 88 65 21

Praticien en Ostéopathie M. Christoph Tarade 06 23 44 72 54

Sage-femme libérale 04 79 28 99 76

Samu 15 ou 112 Pompiers 18 Gendarmerie 17 Urgences personnes sourdes 114 Communauté de Communes Cœur de Chartreuse 04 76 66 81 74

Office de Tourisme St Pierre de Chartreuse 04 76 88 62 08

Parc Naturel Régional de Chartreuse St Pierre de Chartreuse 04 76 88 75 20

Déchèteries

Entre-deux-Guiers: Tel: 04 76 66 81 74 Mardi 8h-12h 14h30-16h30 Mercredi 8h-12h - Jeudi 10h-13h / 14h-18h - Vendredi 14h-18h - Samedi 8h-12h / 13h-17h Dimanche et jours fériés -9h-12h St Pierre Entremont Mardi 14h30-16h30 Samedi 9h-12h

Directeur de publication : Stéphane Gusméroli Responsable de la rédaction : Stéphane Gusméroli Conception, rédaction , envoi par email Sylvie Chambion & Dominique Julien Crédits photos : Maurice Gonnard, Mairie, Peggy R,Station de trail